

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémisa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Epié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de Pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatién KONAN & Tchékpo SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.**
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)
 Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
 N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
 ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
 N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER) à Dakar (Sénégal)**
 Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
 René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
 Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
 Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture de Yamoussoukro**
 Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural dans la sous-préfecture de Duékoué**
 Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
 SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
 KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction de l'existence à la fonctionnalité**
 Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique**
 Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
 N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme
dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique :
déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique :
diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale :
dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance
éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien :
une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale
dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route
et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré,
sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES

Sciences politiques et administratives

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868

Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké

Gningninri Augustin KONE

Maître-Assistant,

Gestion Financière et Comptabilité,

Unité de Formation et de Recherches des Sciences Economiques et de Gestion,

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

Email : konegningninri.a@gmail.com

Date de soumission : 15-01-2026

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

L'objectif de cet article est de montrer le rôle de l'audit interne dans la prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké. À partir de la revue de la littérature, un modèle conceptuel a été défini et composé de trois variables explicatives (audit opérationnel ; audit financier et comptable ; audit management) et une variable expliquée (prévention de la fraude). Ensuite, un guide d'entretien a été administré en face à face auprès de cinq (5) agents des services de collecte de fonds. Les résultats de la phase qualitative ont conduit à administrer un questionnaire auprès de quarante-cinq (45) agents du service collecte de fonds, répartis en quatre (4) services : service recouvrement des recettes diverses ; service transport ; service des recettes de l'occupation des domaines publics (ODP) ; publicité et activités de nuits ; service audit et contrôle de gestion à l'aide des entretiens et d'un questionnaire. Les résultats issus du traitement de données montrent que l'audit opérationnel, l'audit financier/comptable et l'audit management contribuent significativement à prévenir la fraude sur les recettes des services de collecte de fonds de la mairie de Bouaké.

Mots clés : Audit interne, audit financier, prévention de la fraude, recouvrement de recettes, mairie de Bouaké

Internal audit and fraud prevention of revenue collection at the Bouaké town hall

Abstract

The objective of this article is to demonstrate the role of internal audit in preventing fraud related to revenue collection at the Bouaké town hall. Based on a literature review, a conceptual model was developed, comprising three explanatory variables (operational audit; financial and accounting audit; management audit) and one dependent variable (fraud prevention). Subsequently, a guide for face-to-face interviews was conducted with five (5) employees from the fundraising department. The results of the qualitative phase led to the administration of a questionnaire to forty-five (45) employees from the fundraising department, distributed across four (4) departments: miscellaneous revenue collection; transportation; public domain occupancy revenue; advertising and nighttime activities; and audit and management control. This questionnaire was administered through interviews and a questionnaire. The results of the

data analysis show that operational audits, financial/accounting audits, and management audits contribute significantly to preventing fraud in revenue collection services at the Bouaké City Hall.

Keywords : Internal audit, financial audit, fraud prevention, revenue collection, Bouaké city hall

Introduction

La fraude est l'un des problèmes qui surviennent dans chaque organisation dans la mesure où elle présente un risque de fraude possible. Elle peut être réalisée par des individus ou des groupes dans toutes les fonctions des postes et des divisions organisationnelles (Kerfali, & Gharrafi, 2022). Ce phénomène ne laisse pas indifférents les chercheurs en sciences de gestion qui mènent des recherches dans le but de sa prévention (Wahyuni et al., 2021). De nombreuses entreprises sont confrontées à la fraude sur les recettes (Yerima & Kounetsron, 2022). Face à cette situation, l'audit interne se présente comme un élément de réponse pour mieux expliquer la prévention de la fraude dans les entreprises. En effet l'audit interne permet d'accroître et préserver la valeur de l'organisation en donnant avec objectivité, une assurance, des conseils et des points de vue fondés sur une approche par les risques. La fraude étant aujourd'hui reconnue comme un risque d'entreprise, il faut que le contrôle interne de deuxième degré s'intéresse à tous les dangers potentiels de malveillance avec ses conséquences sur les entreprises. En raison de multiples scandales financiers qui ont touché les États-Unis, l'Europe et même le Japon, les différentes parties prenantes des organisations ont commencé à perdre confiance vis-à-vis du système de contrôle interne existant. Dans la même veine, un système faisant l'objet d'étude suite à ces différents krachs financiers attire le regard des dirigeants sur la prévention de la fraude (Remini, 2022). Ce système de contrôle est l'audit interne. Les organisations dans un souci de sécurité de leurs actifs monétaires mettent en place un service d'audit interne afin de s'assurer de la protection de leurs patrimoines. Malgré les crises incessantes qui ont mis à mal les fonctions d'audit à savoir Enron 2001 où le cabinet Andersen, membre du "big five" devenu "big four" a joué un rôle prépondérant dans la fraude orchestrée par les dirigeants de l'entité, la fonction d'audit interne reste une pièce maîtresse dans la prévention de la fraude. Les travaux d'Agossa & Glidja (2025) montrent que l'auditeur reste le garant de la qualité de l'information financière et permet par conséquent de réduire l'asymétrie d'information entre les actionnaires et les dirigeants dans le but de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes. À cet effet, l'auditeur interne s'assure de la cohérence, de la volonté et de la faisabilité des objectifs, de l'optimisation des moyens utilisés, du respect des politiques, des instructions, des textes réglementaires, du respect des délégations de

pouvoirs. Par ailleurs, l'audit interne a enregistré ces dernières années un développement considérable sous l'impulsion des scandales financiers et de l'amplification des cadres de références ayant trait au management des risques, au contrôle interne (Lebkhachi & Chraibi, 2025). Une entreprise sur deux est victime de la fraude selon les récentes statistiques et encourt des pertes pouvant atteindre plusieurs milliards de dollars : quelle organisation peut résister à un tel phénomène ? D'autant plus que les dommages collatéraux accompagnant le coût direct de la fraude peuvent s'avérer très importants : la destruction de la notoriété et la mise à mal des relations commerciales avec les tiers ne sont pas les moindres préjudices subis par les victimes d'actes frauduleux. Il est donc nécessaire pour une organisation de mettre en place des méthodes efficaces de prévention et de détection de la fraude (Mukenge & Makumbiza, 2022). La fraude est un phénomène qui fait beaucoup de ravage dans les organisations notamment dans le secteur public c'est en ce sens qu'elle fait l'objet de plusieurs recherches dans le domaine de la gestion dans le but de s'en prévenir. En outre, une étude menée par Statista (2020) montre que les détournements de fonds publics en France représentent 26% des affaires de corruption. Il en va de même en Afrique de l'Ouest plus précisément en Côte d'Ivoire où le secteur public est confronté à de nombreux cas de fraudes qui sont parfois internes ou externes à l'organisation. Parmi les différents cas que les organisations publiques ont subis, certains ont eu un impact significatif sur la formation de leurs budgets réels et ont donc constitué un frein au développement durable. La ville de Bouaké qui est considérée comme la deuxième ville la plus peuplée n'y a pas échappé, car elle abrite aussi des organisations publiques (la mairie, le conseil municipal, les administrations). Cependant, après avoir subi ces cas de fraudes, certaines organisations publiques ont tenté tant bien que mal de s'en prévenir. Pour ce faire, celles-ci ont eu recours à certains outils de gestion. Malgré le recours à ces outils de gestion, la fraude continue de prendre de l'ampleur au sein des collectivités locales. De ce fait, il serait important de s'interroger sur la relation entre l'audit interne et la prévention de la fraude. D'où la question suivante : quel est le rôle de l'audit interne dans la prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké ?

Ainsi, l'objet de cet article est de montrer l'influence de l'audit interne sur la prévention de la fraude des recettes du service collecte de fonds de la mairie de Bouaké à partir d'une méthodologie mixte réalisée à travers cinq (5) entretiens semi-directifs et un questionnaire administré auprès de 45 agents du service collecte de fonds. Cet article comprend quatre points. Le premier présente la revue de littérature sur l'audit interne et la prévention de la fraude ; le second présente la

méthodologie mixte adoptée. Le troisième point présente les résultats tandis que le quatrième point se charge de leur discussion. Nous terminons notre recherche par la conclusion mettant en exergue les implications managériales.

1. Revue de littérature de l'audit interne et la prévention de la fraude

Cette partie présente les notions d'audit interne, de fraude sur les recettes, la théorie de triangulation de la fraude ainsi que les hypothèses de la recherche.

1.1. Notion d'audit interne

L'audit est une démarche ou une méthodologie menée de façon cohérente par des professionnels utilisant un ensemble de techniques d'information et d'évaluation afin de porter un jugement motivé et indépendant, faisant référence à des normes sur l'évaluation, l'appréciation, la fiabilité ou l'efficacité de systèmes et procédures d'une organisation (Lebkhachi & Chraibi, 2025). Dans l'entreprise qui constitue son cadre privilégié d'exercice, l'audit comprend généralement deux grandes approches selon l'objectif poursuivi : l'appréciation de la qualité de l'information, l'appréciation des performances et de l'efficacité des systèmes d'information et d'organisation. Il permet par exemple aux dirigeants d'une entreprise de disposer d'une vue d'ensemble et de construire des tableaux de bord. Ceux-ci leur seront utiles pour mettre en place des démarches et garantir la pérennité de leur société. Pour Benazzi (2023), l'audit interne est la fonction chargée d'évaluer le niveau de contrôle interne de l'organisation. Il est à l'intérieur de l'entreprise, une fonction indépendante d'évaluation périodique des opérations pour le compte de la direction générale.

1.1.1. Typologies de l'audit interne

Au sein d'une organisation, il peut exister plusieurs types d'audits qui sont :

- L'audit comptable et financier

La définition même de l'audit suppose une appréciation possible de la réalité par comparaison à une norme (Lebkhachi & Chraibi, 2025). D'ici l'audit comptable et financier tire son sens. La réalité informationnelle produite par l'entreprise est comparée à la norme (les règles, les lois, les méthodes d'enregistrement et les instructions de la direction générale). L'action de l'audit interne concerne, entre autres : l'appréciation du degré de contrôle interne comptable mis en place par l'entreprise dans le but de se prononcer sur la fiabilité, la régularité, la conformité et la sincérité de l'information comptable et financière produite par l'entreprise (Houetohossou et al., 2025). L'audit financier et

comptable s'intéresse aux actions ayant une incidence sur la préservation du patrimoine, les saisies, les traitements comptables et les informations financières publiées par l'entreprise (Mukenge & Makumbiza, 2022).

- L'audit opérationnel

À ce niveau, l'auditeur interne évalue périodiquement et continuellement toutes les opérations de l'organisation en vue d'aider les gestionnaires à améliorer les rendements de leurs unités par l'appréciation objective des opérations et de la formulation des recommandations appropriées. Il s'agit d'analyser et évaluer les éléments de la gestion (la planification, l'organisation, la direction et le contrôle) c'est-à-dire, les objectifs, les plans, les responsabilités, les structures organisationnelles, les systèmes de contrôle et les ressources humaines et physiques (Houetohossou et al., 2025). Au niveau de l'audit opérationnel, l'idée est donc d'auditer en fond la réalité plutôt que sa description comptable, afin de permettre à l'entreprise d'affronter la compétition avec les meilleurs atouts.

- L'audit de direction ou du management

Sa connotation reste confuse. Pour les uns, il est la forme synthétique de divers audits opérationnels. Pour d'autres, l'audit de direction est ce que ferait le propriétaire de l'entreprise s'il avait le temps et les techniques appropriées sur tous les aspects de la gestion de son entreprise. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas d'auditer la direction générale en portant un quelconque jugement sur ses options stratégiques. Il faut donc dire que l'existence d'un service d'audit interne n'altère en rien la liberté de choix et de décision des dirigeants (direction générale). En revanche, observer les choix et les décisions, les comparer, les mesurer en termes de conséquences et attirer l'attention du manager sur les risques ou les incohérences, relève bien de l'auditeur interne (El Kotbi & Achour, 2024). L'audit du management nécessite donc un grand professionnalisme, une expérience suffisante, une bonne connaissance de l'entreprise et une autorité suffisante pour être écouté par les responsables quant aux conseils et recommandations susceptibles d'être formulés à leurs égards.

1.2. Notion de fraude

La notion de fraude viendrait du latin « *fraus* ou *fraudis* » lequel signifie « tromperie », « préjudice » et même « crime ». Il est communément admis qu'il s'agit d'un terme juridique qui nécessite généralement une détermination juridique des faits. La plupart des fraudes sont

condamnées par la loi. Aucune définition légale de la fraude n'existe en droit français, mais plusieurs textes répriment différentes formes de fraudes : vol, escroquerie, faux et usage du faux... En première approche, on désigne par fraudes les « tromperies ou tentatives de tromperies, commises à l'occasion de conventions ayant pour objet soit la fourniture de biens corporels ou mobiliers, soit une prestation de services ». Il s'agit aussi d'un acte qui a été réalisé en utilisant des moyens déloyaux destinés à surprendre un consentement, à obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des lois (Yerima & Kounetsron, 2022). Ces différentes définitions ressortent deux points communs : tromperie et intention. Il existe d'autres définitions exprimant une vision des organisations des experts antifraude. Pour certains, la fraude peut être définie comme tout acte intentionnel ou toute omission intentionnelle ayant pour but de tromper autrui et qui entraîne une perte pour la victime et un avantage pour le fraudeur ». En définitive, la fraude est un acte intentionnel commis par une ou plusieurs personnes parmi les membres de la direction, les responsables de la gouvernance, les employés ou des tiers, impliquant le recours à des manœuvres dolosives dans le but d'obtenir un avantage indu ou illégal (Remini, 2022).

1.3. La théorie de la triangulation de la fraude (Cressey, 1950)

Plusieurs théories existent expliquent l'acte du fraudeur. Pour la compréhension des processus qui mènent à la fraude, nous ferons recours aux travaux de Cressey (1950). Pour Cressey le passage à l'acte frauduleux résulte de la réunion de trois facteurs, qu'il développa dans un modèle, devenu, depuis, un cadre conceptuel important pour comprendre la logique des fraudeurs : le « triangle de la fraude » (Cressey, 1950). Cressey montre que le fraudeur obéit à des facteurs génériques interdépendants et simultanés expliquant son acte : l'opportunité (facteur situationnel), la pression (facteur spécifique à l'organisation ou situationnel lorsqu'il s'agit du salarié) et la rationalisation (facteur personnel, lié à une culture « élastique » de l'individu (Minot, 2009)). Pour Cressey (1950), la pression se rapporte à ce que le fraudeur éprouve. C'est elle qui crée la motivation chez le fraudeur. Les problèmes que doit résoudre le fraudeur sont essentiellement financiers et occasionnés par un train de vie élevé, la nécessité d'éponger des dettes, l'addiction au jeu, des circonstances exceptionnelles pouvant menacer la rentabilité ou la pérennité financière de l'entreprise, etc. L'opportunité identifiée par le fraudeur, consiste, selon Cressey, en l'occasion de frauder, découlant des failles du système. L'opportunité se manifeste de deux façons : la première est la perception par le fraudeur de l'existence de zones de faiblesses dans l'environnement de

contrôle et la deuxième est la conviction qu'il peut agir impunément. Cette opportunité est souvent rendue facile par la connaissance et la maîtrise du fraudeur de l'environnement dont lequel il opère, par sa position dans l'organisation qui lui permet de contourner à son avantage les contrôles et les règles et aussi par sa compétence pointue dans un domaine lui permettant de commettre l'acte plus facilement. Ce facteur, avancé par Cressey pour expliquer le passage à l'acte, découle d'une approche technique qui considère que l'absence, la qualité ou l'insuffisance de fonctionnement du dispositif de contrôle interne va être exploitée par le fraudeur et ceci, avec d'autant plus d'ampleur que la culture dans laquelle il baigne offre des possibilités de rationalisation. Le fraudeur croit en la relativité des contrôles, faisant peu de cas de ceux-ci, il va même les défier dans un déni total tout en banalisant son acte. Cressey avance également l'argument que le fraudeur cherchera à rationaliser son acte par des arguments personnels acceptables par rapport à son système de valeurs ; cette attitude se confirme, non seulement, après qu'il réalise son acte, mais aussi avant de le commettre, trouvant en lui les motivations (nécessités de l'existence quotidienne, effet d'entraînement, etc.) pour l'opérer. La rationalisation est, finalement, un processus mental qui permet le passage à l'acte et l'absence de culpabilité de son auteur.

1.4. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes

L'audit interne est une fonction importante et nécessaire dans chaque organisation qu'elle soit publique ou privée, ceci est dû au fait que l'audit interne est une fonction qui aide les membres de l'organisation à exercer efficacement leur responsabilité (Houetohossou et al., 2025). Les activités d'évaluation sont menées de manière systématique pour évaluer les processus de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernance afin d'aider les organisations à atteindre leurs objectifs (Lebkhachi, 2025). L'audit interne aide la direction à réaliser ses objectifs, mais il peut également aider le comité d'audit à s'acquitter de ses responsabilités, en particulier dans les domaines du risque et du contrôle interne, de la fraude et des enquêtes internes. Les comités d'audit doivent s'assurer que la fonction d'audit interne est adaptée à l'organisation et que cette fonction possède des moyens de transmission d'information ainsi que de ressources dont elle a besoin. Une fonction d'audit interne forte, qui rend compte à un comité d'audit intéressé par l'amélioration de tous les aspects de la performance de l'entreprise, a un rôle important à jouer dans le maintien de systèmes de contrôle efficaces. Les sociétés qui ne disposent pas d'une fonction d'audit interne forte seront incapables de fournir à un comité d'audit suffisamment d'informations pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités.

1.4.1. Audit opérationnel et prévention de la fraude sur les recettes

L'asymétrie informationnelle appelle les actionnaires à intégrer l'audit opérationnel externe pour une meilleure gouvernance. Cela exige une évaluation sur le contrôle du système de l'entreprise en mettant en évidence les points forts et faibles du dispositif de contrôle interne (Lebkhachi & Chraibi, 2025). Sa valeur ajoutée est d'établir un rapport qui contient toutes les anomalies et les faiblesses de l'entreprise destinées aux actionnaires dans le but de les informer sur la situation et le patrimoine de l'entreprise. Le rapport détaillé de l'audit opérationnel doit être adressé au comité d'audit pour alerter la direction de tous les risques stratégiques, commerciaux, financiers et organisationnels. En effet, il complète la mission du commissaire aux comptes qui est chargé de certifier les comptes (Benazzi, 2023). Le rôle de l'audit opérationnel au niveau de la gestion, de la stratégie et d'opération pour réduire l'asymétrie d'information et limiter les risques de rémunération et d'investissement. Le dispositif de contrôle interne permet de détecter d'éventuels dysfonctionnements ou d'éventuelles faiblesses du système de contrôle existant et aide l'organisation à atteindre ses objectifs. Il réduit les risques de fraude ou d'appauvrissement de la firme (Agossa & Glidja, 2025).

Ainsi, nous formulons l'hypothèse H1.1 suivante : **l'audit opérationnel influence positivement la prévention de la fraude sur les recettes.**

1.4.2. L'audit financier, comptable et la prévention de la fraude sur les recettes

L'audit financier harmonise les procédures, les flux de données et les méthodes d'écriture comptables afin que les justificatifs de dépenses soient vérifiés au fil du temps et que les erreurs comptables se raréfient. Enfin, l'audit comptable aide le chef d'entreprise à optimiser ses comptes dans le strict respect des règles comptables et fiscales (Yerima & Kounetsron, 2022). Si l'audit est synonyme de contrôle et/ou de surveillance des comptes à travers toutes les étapes de vérification et d'inspection, il permet à l'entreprise de disposer d'un regard critique. L'audit peut ainsi répondre à plusieurs enjeux. On distingue plusieurs apports. L'audit comptable et financier vous permet de détecter des irrégularités, faire le point sur les éléments observés et constater l'adéquation avec le référentiel, discerner les risques financiers, les anomalies et rassurer les actionnaires (Remini, 2022). Ainsi, nous pouvons déduire l'hypothèse H1.2 suivante : **l'audit financier et comptable influence positivement la prévention de la fraude sur les recettes.**

1.4.3. L’audit management et la prévention de la fraude sur les recettes

Toute organisation, publique ou privée, a raison de s’interroger sur ses pratiques managériales, car elle vise à renforcer la performance à tous les étages. L’audit de management permet au dirigeant de connaître l’état de santé des systèmes de managements mis en place dans son organisation et à envisager d’éventuelles améliorations (Benazzi, 2023). S’il n’y a pas de moment idéal pour mener ce type d’audit, il y a un moment clé : celui de la phase plateau d’une organisation. Cette phase caractéristique d’une situation de repos se traduit par une dégradation du fonctionnement, un bien-être des collaborateurs qui n’est qu’apparent, une satisfaction molle des clients et partenaires, ou encore des résultats stables. L’ensemble de ces clignotants doit être un indicateur d’attention du dirigeant. Si l’audit de management se menait plus tardivement, il est possible que les réformes à engager, le fonctionnement à trouver soient plus difficiles à mener. L’audit de management est une démarche qui demande temps, investissement collectif et volonté individuelle du dirigeant pour que le futur de l’organisation soit le plus cohérent possible avec son histoire. C’est un œil extérieur qui apporte une façon différente de voir les choses pour ouvrir des horizons nouveaux et changer de regard sur sa propre organisation. La démarche d’audit de management rejoint aujourd’hui un des enjeux des entreprises qui doivent être agiles et adaptables pour atteindre la performance organisationnelle.

En somme nous retenons que l’audit de management est un audit permettant de faire une révision de tous les contours de l’entreprise dans la mesure où il s’assure du bien des parties toutes prenantes d’une organisation (Houetohossou et al., 2025).

Ainsi, nous pouvons déduire l’hypothèse H1.3 suivante : **l’audit de management influence positivement la prévention de la fraude sur les recettes.**

2. Collecte et traitement de données

La méthodologie de cet article s’articule autour de la collecte et le traitement de données

2.1. La collecte de données

Le service central collecte de fonds de la mairie de Bouaké regorge six (6) services rattachés au sein des quartiers que sont : Commerce, Air-France, Ahougnanssou, Kôkô, Belleville et Gonfreville. La collecte de données a été réalisée par un guide d’entretien suivi d’un questionnaire. Le guide d’entretien comportait trois (3) grands thèmes (la notion d’audit interne ; les différents types d’audits ; les types de fraudes assujettis au service collecte de fonds. Chaque thème était

constitué de questions spécifiques. Ainsi, nous avons eu recours à la méthode par convenance. L'échantillon du guide d'entretien était composé de cinq (5) agents ayant les qualités d'auditeur, chefs de service recouvrement, agent de recouvrement). Les informations recueillies lors de ces entretiens nous ont permis de concevoir par la suite un questionnaire qui a été administré auprès de 45 agents du service collecte de fonds de la mairie de Bouaké. Les répondants ont été interviewés majoritairement à leurs domiciles lors des jours non ouvrables et à leur service lors des jours ouvrables.

2.2. Traitement de données

Dans cette recherche, nous avons privilégié l'analyse de contenu thématique et de verbatim ; cela permet d'avoir des résultats plus probants et détaillés. L'analyse de verbatim, vu son caractère simpliste et pertinent semblait la mieux adaptée pour répondre à notre préoccupation. Ainsi, nous avons retranscrire entièrement et fidèlement l'enregistrement des discours des acteurs interviewés pendant la phase des entretiens avant de procéder aux différentes analyses. Quant au questionnaire, les données recueillies ont été traitées par la méthode du tri à plat lors. En effet, la méthode du tri à plat ou tabulation simple consiste à réorganiser l'ensemble des valeurs prises par chaque variable (Mewa & *al.*, 2025). Nous avons débuté nos analyses par cette méthode, car selon Habiba & Hamadou (2024), le tri à plat est souvent la première opération à mener, sur chacune des variables, lorsque l'on commence à analyser les résultats d'une enquête. Étant donné que l'objectif de cet article est de montrer l'influence de l'audit interne sur la prévention de la fraude des recettes, nous avons opté pour des tris croisés.

3. Présentation des résultats

Les résultats de l'étude qualitative et ceux de l'étude quantitative seront présentés.

3.1. Résultats de l'étude qualitative

Au cours de cette étape déterminante de notre recherche, nous avons eu à interroger des dirigeants de la mairie sur l'audit interne et l'influence qu'a cet audit interne sur la prévention de la fraude sur les recettes au sein de ladite mairie. Mais avant, il fallait s'enquérir de la conception qu'ils avaient de l'audit, de l'audit interne et de la prévention de la fraude.

Pour le premier répondant que nous avons rencontré (R1) : « L'audit est un examen mené permettant de maîtriser tous les processus d'une organisation. »

À cette définition, il a ajouté : « Il ne peut y avoir une bonne entreprise sans une bonne vérification, c'est pourquoi la municipalité a jugé bon par la DGDDL (direction générale de la décentralisation et du développement local) de créer une sous-direction de contrôle (l'audit interne) ». Il élabore avec ces différents collaborateurs un processus d'audit interne qui prend en compte toutes les sorties d'argent, doit contrôler ces dépenses et également les auditer.

Pour le second et le troisième répondant (R2 et R3) : « L'audit c'est le contrôle qui vient s'assurer du respect et de la cohérence des procédures mises en place au sein de l'organisation ».

Pour le quatrième et le cinquième répondant (R4 et R5), l'audit est une fonction de l'organisation qui vient les évaluer en passant en revue toutes les opérations comptables saisies et les états financiers. Ils soutiennent que : « l'audit interne est le second contrôle qui s'assure que le recouvrement des recettes a été fait de façon à éviter leur détournement à un usage personnel autre que celui de la mairie. Ainsi, l'audit interne joue un rôle majeur dans le bon fonctionnement des activités de la mairie ». Ces différentes affirmations des chefs de service recouvrement montent de l'importance capitale que peut avoir l'audit interne dans la lutte contre les détournements de fonds collectés.

3.2. Résultats des tris à plat et croisés

3.2.1. Nombre total d'employés interrogés dans chaque service

Au cours de notre enquête, nous avons interrogé 8 personnes dans le service recouvrement des recettes diverses, 10 dans le service transport, 12 dans le service ODP (Occupation du domaine public), et 15 dans le service d'audit interne.

Tableau 1 : Nombre d'employés interrogés dans chaque service

Nombre d'employés interrogés dans chaque service		
Service	Employés interrogés	%
Recouvrement des recettes diverses	8	17,78%
Transport	10	22,22%
Recettes ODP, publicité et activités de nuits	12	26,67%
Audit interne	15	33,33%
Total	45	100%

Source : Travaux de l'auteur sur Excel

3.2.2. Principaux types de collecte de recettes

Parmi les principaux types de collecte de recettes, il est ressorti que les tickets marché en font partie à hauteur de 93,3%, les taxes sur légalisation à 86,7%, les taxes forfaitaires et transports à 80%, la

taxe ODP à 73,3%, la taxe foncière à 66,7%, la taxe de l'abattoir à 53,3%, l'impôt foncier et la patente à hauteur de 46,7% et la taxe baux à loyer à hauteur de 40%.

Tableau 2 : principaux types de collecte de recettes

Types de collectes			
	Nb	% obs.	
Taxe forfaitaire	40	88,9%	88,9%
Impot foncier	27	60,0%	60,0%
Taxe transport	41	91,1%	91,1%
Taxe ODP	33	73,3%	73,3%
Taxe foncière	34	75,6%	75,6%
Taxe de l'abattoir	22	48,9%	48,9%
Baux à loyer	22	48,9%	48,9%
patente	31	68,9%	68,9%
Ticket marché	44	97,8%	97,8%
Taxe sur légalisation, signature et certification	26	57,8%	57,8%
Total	45		

Source : Travaux de l'auteur sur Sphinx

3.2.3. Les dimensions de l'audit interne

Au niveau des dimensions, 93,3% admettent que la forme d'audit interne pratiquée est l'audit comptable et financier, 73,3% pensent qu'il s'agit de l'audit opérationnel, 62,2% quant à eux parlent d'audit stratégique et la minorité (8,9%) quant à elle admet que c'est l'audit de management que l'on pratique au sein de l'organisation.

Tableau 3 : Dimensions de l'audit interne

Dimensions d'audit interne			
	Nb	% obs.	
Audit stratégique	28	62,2%	62,2%
Audit management	4	8,9%	8,9%
Audit social	0	0,0%	0,0%
Audit opérationnel	33	73,3%	73,3%
Audit comptable et financier	42	93,3%	93,3%
Audit marketing	0	0,0%	0,0%
Total	45		

Source : Travaux de l'auteur sur Sphinx

3.2.4. Les dimensions de la fraude

Sur les différents services enquêtés on note que la majorité des personnes assimilent plus la fraude aux notions de détournements de fonds, vols, corruption et les pots de vin qui représentent respectivement les pourcentages suivants : 91,1%, 84,4%, 97,8% et 82,2%. Les autres quant à eux

présentent la fraude comme étant les détournements d'actifs mobiliers (51,1%) et l'usage de faux (24,4%).

Tableau 4 : Types de fraude

Types de fraude			
	Nb	% obs.	
Detournement de fonds	41	91,1%	91,1%
Vol	38	84,4%	84,4%
Corruption	44	97,8%	97,8%
Detournement d'actifs mobiliers	23	51,1%	51,1%
pots de vin	37	82,2%	82,2%
usage de faux	11	24,4%	24,4%
Total	45		

Source : Travaux de l'auteur sur Sphinx

4. Discussions des résultats

Ce point présente l'influence des dimensions de l'audit interne sur la prévention de la fraude

4.1. Audit opérationnel et prévention de la fraude sur les recettes

Les résultats de notre recherche montrent que l'audit opérationnel a une influence positive sur la prévention de la fraude sur les recettes. Ces résultats sont conformes aux travaux de Houetohossou et al., (2025). Ce qui traduit que la mise en place de l'audit opérationnel dans les Administrations publiques, permet de réduire significativement les cas de fraude (Houetohossou et al., 2025). Aussi, il permet la transparence dans les activités de collecte de recettes dans les différents services de recouvrement. Donc, participe à la réalisation des objectifs de la mairie en matière de lutte contre la fraude. Résultats conformes à ceux de Bouquin et Becour (2008). Pour eux, l'audit opérationnel s'applique à toute action sans privilégier leur incidence sur les comptes. Son objet consiste à juger la manière dont les objectifs sont fixés et atteints. En d'autres termes l'audit opérationnel se concentre sur l'évaluation des dispositifs organisationnels visant à l'économie, à l'efficience et à l'efficacité des choix effectués par l'organisation à tous les niveaux et l'évaluation des résultats obtenus de ces dispositifs (Lebkhachi, 2025). Au regard de ces auteurs, l'audit opérationnel est l'un de ces mécanismes qui est indispensable et important pour limiter les dysfonctionnements au sein des organisations, d'où les résultats de notre analyse.

4.2. Audit comptable / financier et prévention de la fraude sur les recettes

Nos résultats révèlent que l'audit comptable et financier a une influence positive et significative sur la prévention de la fraude sur les recettes plus précisément au niveau du service collecte de fonds de la mairie de Bouaké. Par conséquent, l'audit comptable et financier constitue un facteur indispensable pour l'amélioration des pratiques comptables et financières des différents services de recouvrement, car plus les services auront une notion du contrôle comptable et financier, plus les objectifs fixés par l'organisation en matière de prévention de la fraude au niveau des services de recouvrement seront atteints. De plus, d'un point de vue théorique ce résultat concorde avec les conclusions des travaux de (Mukenge & Makumbiza, 2022) qui approuvent que l'audit financier harmonise les procédures, les flux de données et les méthodes d'écritures comptables afin que les justificatifs de dépenses soient vérifiés au fil du temps et que les erreurs comptables se raréfient. Enfin, l'audit comptable aide le chef d'entreprise à optimiser ses comptes dans le strict respect des règles comptables et fiscales. Au niveau des recherches, plusieurs travaux corroborent ces résultats (Remini, 2022). En effet, il part de l'hypothèse que l'audit interne réduit significativement l'asymétrie d'informations dans le domaine financier, comptable et d'autres domaines entre les dirigeants et les administrateurs (Yerima & Kounetsron, 2022). Dans leur recherche empirique, ils démontrent que la préservation des recettes est devenue un des principaux axes de la politique budgétaire des gouvernements qui souhaitent limiter les comportements abusifs ou frauduleux. Il est donc primordial de mettre en évidence le rôle que jouent les mécanismes de gouvernance interne vis-à-vis des risques de fraude fiscale au sein des entreprises. Les administrateurs ne peuvent mieux jouer leur rôle de contrôleurs que s'ils disposent d'une série d'informations. Tandis que les résultats obtenus sur le degré d'utilité d'informations fournies par l'audit interne aux administrateurs sont susceptibles de les aider à mieux contrôler l'action managériale.

4.3. Audit management sur la prévention de la fraude sur les recettes

Nos résultats montrent que l'audit management a une influence positive sur la prévention de la fraude sur les recettes. Résultat qui valide cette hypothèse. Plus précisément cela signifie que pour les dirigeants, la mise en place d'un service d'audit de management permet une amélioration quant à la prise de décisions relative aux risques de fraude détectés au sein de l'organisation qui favorise le suivi et la coordination des activités au sein de la structure. Une démarche d'Audit de Management rejoint aujourd'hui un des enjeux des entreprises qui doivent être agiles et adaptables pour défendre leur passé et conquérir de nouveaux marchés. Selon Benazzi, (2023), les audits de

systèmes de management sont des processus permettant de s'assurer de la bonne mise en œuvre des systèmes de management au sein de l'entreprise. Ils peuvent être internes ou externes et ont pour objectifs de vérifier la conformité du système par rapport aux exigences du référentiel choisi, de favoriser son amélioration ainsi que sa valorisation, par une certification ou une communication auprès de ses parties prenantes ». En somme nous pouvons dire que l'analyse des résultats de notre étude montre que, l'audit opérationnel, l'audit comptable et financier, et l'audit management ont une influence positive sur la prévention de la fraude sur les recettes. Plus précisément cela signifie que les dirigeants des entreprises enquêtées qui adoptent l'audit interne, reconnaissent que la mise en place d'un système d'audit interne permet de mieux suivre les activités de collectes dans le but de mieux prévenir toutes les situations en matière de fraude au niveau de chaque service (Houetohossou et al., 2025). Et selon Ebondo, par rapport au rôle de l'audit interne, 96% des directeurs des ressources humaines interrogés affirment que lorsqu'il existe une procédure de rémunération et si cette même procédure est appliquée et suivie par l'audit interne, elle contribue à limiter les abus ou les dérives des dirigeants. L'audit interne est donc appliqué par les dirigeants comme ligne directrice de leurs organisations pour mieux manager le personnel en étant un modèle pour ceux-ci. Ce résultat va dans le même sens que les travaux d'Agossa & Glidja (2025). Pour lui l'audit est désormais appréhendé comme synonyme d'objectivité, d'efficacité et outil d'aide à la décision.

Conclusion

Cet article avait pour objectif de montrer l'influence de l'audit interne sur la prévention de la fraude sur les recettes au niveau du service collecte de fonds de la mairie de Bouaké. Pour comprendre cette influence, nous avons fait recours à la revue de littérature afin de définir les concepts d'audit interne et de prévention de la fraude sur les recettes. Après avoir défini nos concepts, un guide d'entretien a été administré en face à face auprès de cinq (5) responsables et agents des différents services de collecte de fonds de la mairie de Bouaké. Celui-ci a conduit à l'élaboration d'un questionnaire pour l'exécution de la phase quantitative auprès de quarante-cinq (45) agents du service collecte de recette de la ville de Bouaké. Les données collectées ont été traitées par les méthodes du tri à plat et tris croisés. Les résultats obtenus font ressortir que les dimensions de l'audit interne que sont l'audit opérationnel, l'audit comptable et financier ainsi que l'audit de management ont une influence positive sur la prévention de la fraude sur les recettes. Les recherches antérieures sur l'audit interne ont révélé que les entreprises qui sont dotées d'une

structure d'audit interne réagissent rapidement sur la détection de la fraude, ce qui leur permet de s'en prévenir (Yerima & Kounetsron, 2022). Ainsi, le présent article appelle avec acuité les mairies à se doter d'un système de contrôle interne afin d'anticiper sur les risques de détournement des recettes collectées. Pour la bonne gouvernance de l'organisation, il importe aux dirigeants de ces collectivités de sensibiliser les salariés à avoir des comportements responsables. En outre, pour un développement durable de ces communes et une économie favorable à ces mairies, il faudrait que l'État s'accroche sur les systèmes de contrôle au niveau de la mobilisation des recettes qui servent majoritairement à l'amélioration des conditions de vie des populations (Lebkhachi & Chraïbi, 2025). Gérer les risques de détournement d'une organisation s'avère indispensable pour la survie de celle-ci qu'elle soit publique ou privée, nous recommandons vivement à l'État de sensibiliser les différents dirigeants des administrations publiques pour la pratique de système de régularisation. L'audit interne permet aux services de renforcer la sécurité en matière de gestion des risques.

Références bibliographiques

AGOSSA Georges & GLIDJA Judith Monique Baï, 2025, « Influence des mécanismes de contrôle sur le risque de fraude en contexte dématérialisé : une analyse empirique dans l'administration fiscale au Bénin », *Revue Africaine de Gestion (RAG)*, Volume 8, Numéro 2, p. 125-155.

BENAZZI Khadija, 2023, « Audit interne et performance de la gouvernance des entreprises et établissements publics (EEP) au Maroc : Étude empirique », *International Journal Of Economics and Management Sciences*, volume 2, Issue 1, p. 50-67.

CRESSEY Donald Ray, 1950, « The criminal violation of Financial Trust », *American Sociological Review*, Vol.15, N°6, p. 738-743.

EL KOTBI Mohamed & ACHOUR Fatima Zahra, 2024, « Fonction d'audit interne et performance organisationnelle : Cas des firmes industrielles marocaines », *Revue imist.ma*, Vol.5, N°1, p. 66-86.

HABIBA Mal Ibrahima & HAMADOU Boukar, 2024, « Le réseau professionnel et le leadership féminin dans les universités camerounaises : Une analyse à partir des modèles de régression », *Alternatives Managériales Economiques*, 6 (1), p. 631-649.

HOUETOHOSSOU Sègbèzoun Thomas, ODODE Adélanan Akanni Alain, DIALLO Mamadou Saidou et BANGOURA Robert Ibaro, 2025, « Audit interne et la performance organisationnelle

de l'Université de Kindia : Analyses et perspectives », *Revue Internationale de la Recherche Scientifique*, Vol. 3, N°3, p. 2861-2874.

KERFALI Souhaila & GHARRAFI Mehdi, 2022, « Contribution to the study of the complexity of public action through the research-intervention method: case of the municipality of Ouarzazate », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-5), p. 531-546.

LEBKHACHI Khaoula & CHRAIBI Abdeslam, 2025, « L'audit interne : un levier d'une gouvernance efficace et d'une performance organisationnelle accrue dans les organisations publiques », *International Journal of Trade and Management*, Volume 2, Issue 4, p. 278-294.

MEWA France Christelle, FEUDJO Roger Jules & TCHIMED Abdias, 2025, « Recours au crédit-bail : déterminants et impact sur la performance financière des PME camerounaises », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 8, Numéro 4, p. 806-828.

MUKENGE Katumba Guy-Sylvain & MAKUMBIZA Useni Rodrigue, 2022, « Corruption et mobilisation des recettes : Actions entreprises par l'inspection générale des finances RDC et perspectives », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, Volume 3, Numéro 9, p. 196 -213.

REMINI Meriem, 2022, « La dénonciation comme moyen de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale », *Revue Droit, Société et Pouvoir*, Vol 1 N°2, p. 415-431.

YERIMA Abdou-Fataou & KOUNETSRON Yao Messah, 2022, « Impact des mécanismes de gouvernance interne sur le risque de fraude fiscale dans les entreprises », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(2-2), p. 46-62.

WAHYUNI Lili, CHARIRI Anis & YUYETTA Etna Afri, 2021, « Whistleblowing intention: Theory of planned behavior perspectives », *The Journal of Asian Finance, Economics, and Business*. 8(1) : p. 335-341.